

## QUELQUES CHIFFRES SUR LE PROJET :

- **Nombre d'éoliennes envisagées :** 21
- **Puissance totale envisagée :** entre 63 et 84 MW
- **Hauteur totale :** 200 m en bout de pale
- **Distance d'implantation des éoliennes :** 2 km du bourg de Ravières et 1 km de l'habitation la plus proche de la commune de Jully

## LES PROCHAINES ETAPES :

- Le dépôt des demandes d'autorisation du projet en Préfecture
- L'instruction des dossiers par les services de l'Etat (entre 12 et 8 mois)
- Enquête publique
- Décision finale du Préfet sur le projet

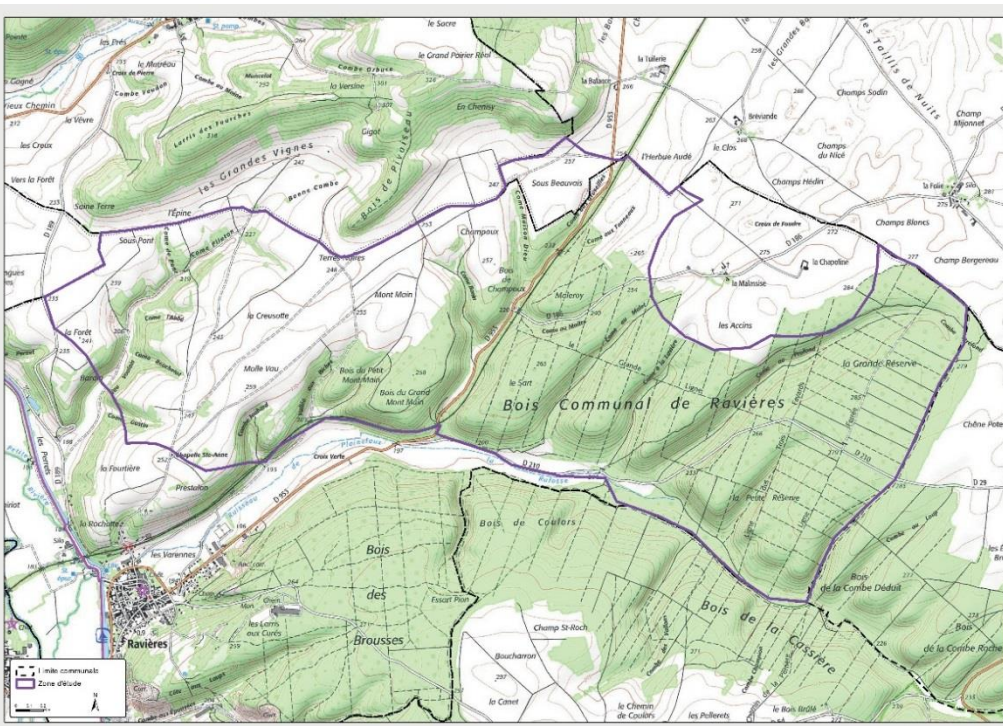
# Projet éolien des communes de Ravières et Jully

## L'HISTORIQUE DU PROJET :

Dès mars 2015, la société EPURON a rencontré les élus des communes de Ravières et Jully suite à une étude approfondie du potentiel éolien du territoire. Après une délibération des conseils municipaux et la rencontre des propriétaires / exploitants concernés, la société EPURON a pu initier les études d'expertise nécessaires aux demandes d'autorisation, **courant 2016**.

## LE DEVELOPPEMENT DU PROJET :

Le projet éolien est localisé dans le bois communal de Ravières et la plaine agricole située au nord-est du bourg qui s'étend également sur une partie du territoire de Jully.



Ce projet présente **un réel intérêt environnemental et énergétique pour le territoire car il permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de plus de 60 000 personnes annuellement**. De plus, le projet s'inscrit dans une démarche écologique en participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et du réchauffement climatique. Le parc éolien aidera au développement des territoires qui l'accueillent à travers des retombées économiques qu'il génère et qui participeront à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Il se démarque également à travers la démarche souhaitée par les communes et initiée par la société EPURON qui visait à **co-construire le projet avec les acteurs locaux (élus, habitants, exploitants, propriétaires...)**.

**Trois réunions de concertation** ont permis aux participants d'apporter leur vision du projet. Dans un premier temps **les grandes questions de l'éolien sur le territoire** ont été abordées à travers des thématiques sur la santé, le démantèlement, le potentiel en vent du site. Au cours de la deuxième réunion les participants ont travaillé sur **l'implantation du projet**. Au dernier atelier les participants ont proposé **des mesures compensatoires et d'accompagnement** adaptées qui bénéficient à la fois à leur environnement quotidien et à la planète.

**Cette concertation a permis de construire un projet qui a pris en compte les avis émis par les habitants du territoire lors des ateliers. Il en est attendu une meilleure appropriation du projet par les habitants des communes.**

